



ÉVOLUTION DES CONDITIONS TARIFAIRES à compter du 1^{er} septembre 2026

Ce document est destiné à vous informer des **principales modifications** apportées à nos Conditions tarifaires, qui entrent en vigueur le **1^{er} septembre 2026**.

	Ligne tarifaire	Évolution tarifaire
Banque au quotidien	Désolidarisation de compte joint	15 €
	Frais de tenue de compte sans carte	10,90 € / trimestre civil
	Frais pour non-respect des conditions d'utilisation de la carte CB Visa Classic à autorisation systématique	10,70 €
	Frais pour non-respect des conditions d'utilisation de la carte CB Visa Classic	21,30 € (10,60 € pour les 18-30 ans)
	Frais pour non-respect des conditions d'utilisation de la carte CB Visa Premier	39,85 € (19,90 € pour les 18-30 ans)
	Frais pour non-respect des conditions d'utilisation de la carte CB Visa Infinite	81 €
	Remplacement de votre carte avant sa date d'expiration	20 €
	Remplacement automatique de votre carte à la suite d'une mise en opposition	GRATUIT
	Retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque ou à un guichet d'agence avec votre carte	1,10 € par retrait à partir du 4 ^e retrait par mois pour les clients détenteurs d'une carte de paiement à autorisation systématique CB Visa Classic et d'une carte de paiement internationale CB Visa Classic (à partir du 1/11/26)
	Frais d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	14,60 €
	Frais d'émission d'un chèque de banque	15,90 €
	Formule Ogoon	7,90 € / mois (compte individuel) 10,90 € / mois (compte joint)
	Courrier non distribuable (changement d'adresse non signalé)	11,50 € / semestre
Épargne bancaire	Frais par saisie-attribution/conservatoire	106,10 €
	Transfert d'un PEL/CEL vers un autre établissement	79,60 €

Par ailleurs, à compter du 1^{er} novembre 2026, des évolutions viendront enrichir la Formule Ogoon :

- La gratuité de la cotisation des cartes bancaires pour les mineurs (carte de retrait CB Visa Plus et carte de paiement à autorisation systématique CB Visa Classic)
- La gratuité des retraits d'espèces en euro dans la zone euro auprès d'un DAB d'une autre banque avec une carte de paiement internationale

Vous pouvez consulter l'intégralité des Conditions tarifaires sur le site [axa.fr](https://www.axa.fr) (page Compte bancaire AXA, rubrique Conditions générales et tarifaires) ou sur votre application AXA Banque à partir du 1^{er} juillet 2026.

Si l'une des évolutions ne vous convient pas, nos équipes se tiennent à votre disposition pour envisager avec vous une alternative au sein de notre gamme ou vous accompagner dans la résiliation de votre convention de compte sans frais. À défaut de résiliation écrite avant le 1^{er} septembre 2026, les nouvelles Conditions tarifaires s'appliqueront.

